

## Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat d'ici 2020 pour le Grand Pontarlier, habitants vous êtes tous concernés !

Réunion publique le 11 avril 2018

[ **Grand Pontarlier & PLUI-H** ] Suite au transfert de la compétence PLU des communes aux Communautés de Communes en 2015, **le Conseil communautaire du 17 décembre 2015 a choisi de s'engager dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan Local de l'Habitat (PLUI-H).**



### UN PLUI-H, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PLUI-H est un **document d'urbanisme à portée stratégique**, locale et réglementaire. Il **définit un projet de territoire intercommunal partagé**. L'objectif de ce PLUI-H est de **répondre aux enjeux de développement du Grand Pontarlier** à long terme. Il établit les conditions d'un développement harmonieux du territoire, en recherchant l'équilibre entre **différentes composantes**, prises en compte à chaque étape d'élaboration du document :

- **L'environnement / les paysages / l'habitat / le développement économique / l'agriculture et forêts / les déplacements\***.

### EN QUOI LES HABITANTS SONT CONCERNÉS ?

Ce document d'urbanisme commun, dessine un projet urbain équilibré et raisonné pour tous les habitants du Grand Pontarlier. Il **encadre le développement des communes, et notamment les droits à la construction**, avec l'élaboration d'un règlement intercommunal.

**Son élaboration suit une procédure de concertation et associe à la réflexion les acteurs clés du territoire** : élus et techniciens, acteurs économiques, exploitants agricoles, secteur associatif et habitants. Ainsi, la CCGP organise une première réunion publique afin de présenter aux habitants les conclusions de la première phase, le « rapport de présentation », compilant le diagnostic du territoire et l'état initial de l'environnement.

### RE-DÉCOUVREZ VOTRE TERRITOIRE, COMMENT SE DÉFINIT AUJOURD'HUI LE GRAND PONTARLIER ?

Le **diagnostic territorial** établit **une véritable carte d'identité du territoire**, dans tous les domaines évoqués plus haut\*. **Sa présentation aux habitants fera l'objet d'une réunion publique le mercredi 11 avril à 20h à Pontarlier (salle Morand)**. Le public pourra alors re-découvrir son territoire et échanger avec les cabinets en charge de son élaboration et les Élus du Grand Pontarlier présents.

### Contact presse :

• Grand Pontarlier - Pôle Stratégie de Territoire  
l.chambelland@grandpontarlier.fr  
Tel. 03 81 38 81 84